

Séance du Grand Conseil

Mardi 25 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Attention : Groupe thématique des affaires européennes, à 12h15 à la salle des Armoiries.

Groupe thématique "Toxicomanie et Dépendances", à 12h15 à la salle du Bicetenaire.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président souhaite un heureux anniversaire à M. le député Michel Renaud. Il fait également mention de la victoire par 5 à 3 de l'équipe de football du Grand Conseil face aux avocats vaudois !			
	2.	Dépôts Interpellation: Bernard Borel. Initiative constitutionnelle: Frédéric Borloz et consorts. Motion: Cesla Amarelle et consorts. Postulat: Denis-Olivier Maillefer.			
RENV-COM	3.	(10_INI_036) Initiative législative constitutionnelle Pierre-Yves Rapaz et consorts demandant une modification de la Constitution du Canton de Vaud à son article 166 et visant la suppression de la Cour des comptes. (Souhaite développer et demande le renvoi à commission avec plus de 10 signatures)			
RENV-CE	4.	(10_INT_392) Interpellation Maximilien Bernhard et consorts : Pourquoi un tel silence autour du forum PSLA "Promotion de la santé, prévention et lutte contre les addictions?" (Souhaite développer)			
TRAITE	5.	(09_INT_292) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Feller et consorts du 6 octobre 2009 relative au processus d'évaluation des sites pour l'accueil d'un nouveau musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA)	DINF.		
OA+M	6.	(261) Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la validité de l'initiative populaire cantonale "Sauver Lavaux" et projet de décret constatant la nullité de l'initiative populaire cantonale "Sauver Lavaux". (Suite des débats)(1er débat) (1er débat, suite des débats): art. 1, amdt com (validité) accepté par 71 oui, 66 non et 5 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 72 oui, 67 non et 3 abstentions. Art. 1 amendé accepté par 71 oui, 66 non et 4 abstentions. Fin du 1er débat.	DEC.	Ballif L. (Majorité), Haldy J. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 25 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	7.	(09_INT_260) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Modoux concernant la signalisation des régions touristiques et demandant si l'on sait exactement qui fait quoi et qui va payer quoi dans le cas de la signalisation du Lavaux Détermination Pierre-Yves Rapaz suite à la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Modoux acceptée par 62 oui, 9 non et 27 abstentions. Celle-ci est ainsi transmise au Conseil d'Etat.	DEC.		
REF	8.	(172) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégoire Junod et consorts - Augmenter le nombre d'emplois d'insertion offerts aux demandeurs d'emploi au bénéfice du revenu d'insertion Les conclusions de la commission (refus du rapport) sont acceptées par 63 oui, 58 non et 1 abstention.	DEC.	Reichen G.	
TRAITE	9.	(09_INT_229) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat et consorts concernant l'analyse des quarante-huit offices de poste et le démantèlement du service universel au détriment des régions dites périphériques Détermination Nicolas Rochat suite à la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation acceptée par 91 oui, 5 non et 6 abstentions. Celle-ci est ainsi transmise au Conseil d'Etat.	DEC.		
TRAITE	10.	(09_INT_223) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alette Rey-Marion au nom du groupe UDC intitulée Sauvons nos offices postaux	DEC.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 25 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	11.	(208) Exposé des motifs et projets de lois : - sur l'agriculture vaudoise - modifiant la loi du 21 novembre 1973 sur la viticulture et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion : - Pierre-André Pidoux demandant au Conseil d'Etat l'élaboration d'une véritable loi-cadre cantonale vaudoise sur l'agriculture, définissant son rôle, ses buts et ses fonctions et sur les postulats : - Bernard Martin concernant l'agriculture et le climat - Bernard Borel et consorts pour la création d'un fond de démarrage pour les projets d'agriculture contractuelle de proximité et Réponses du Conseil d'Etat au Grand Conseil aux résolutions : - Michèle Gay Vallotton sur la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michèle Gay Vallotton sur la fermeture de l'école de fromagerie de Moudon et sur la privatisation de son unité de production - Jacques Chollet et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil Fédéral afin que conformément à l'art. 182 de la loi sur l'agriculture, un service de répression des fraudes soit rapidement mis en place et à l'interpellation : - Philippe Jobin concernant la compétitivité de l'arboriculture vaudoise sur le plan national et international(1er débat)	DEC.	Fardel C.A.	01/06/2010
RENV-T	12.	(09_INT_228) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos concernant le projet de plans d'eau de ski nautique à Yverdon-les-Bains et demandant si le Conseil d'Etat est prêt à glisser sur ses principes	DEC.		01/06/2010
RENV-T	13.	(09_INT_279) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet au sujet de la promotion économique extérieure	DEC.		01/06/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :